

Date de dépôt : 12 octobre 2011

Réponse du Conseil d'Etat

**à l'interpellation urgente écrite de M. Roger Deneys :
Déclassement des Cherpines-Charrotons : q u'en est-il de la
réalisation d'un PLQ unique ?**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 22 septembre 2011, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

Alors que les communes de Confignon et de Pl an-les-Ouates ont eu l'occasion d'exprimer leur volonté de voir un seul PLQ régir le périmètre déclassé, l'incertitude semble aujourd'hui régner auprès d es autorités communales, notamment en rai son de l'attitude peu claire du DCTI en la matière.

Le Conseil d'Etat peut-il en l'occurrence nous confirmer ses intentions en la matière et sa volonté de ne réaliser qu'un seul PLQ pour l'ensemble du périmètre déclassé aux Cherpines-Charrotons?

Ma question est la suivante :

Déclassement des Cherpines-Charrotons: qu'en est-il de la réalisation d'un PLQ unique ?

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le conseil municipal de Plan-les-Ouates a effectivement décidé d'ouvrir « un crédit pour la réalisation d'un plan localisé de quartier », sur la partie de son territoire dans le périmètre de déclassement des Cherpines-Charrotons.

La commune de Confignon a également annoncé qu'elle souhaite ouvrir un crédit dans ce sens.

Le comité de pilotage du projet des Cherpines, composé des conseils administratifs des communes de Plan-les-Ouates et Confignon et du chef du DCTI, n'a pas encore décidé de la nature et du nombre de procédures à engager à la suite de l'élaboration du PDQ en cours.

Reste donc ouverte la possibilité de réaliser un ou plusieurs PLQ ou des concours qui pourraient le cas échéant porter sur le territoire des deux communes.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
Mark MULLER